

SOCIETE

Dénomination sociale : PATRIMOIN'ESCENCE représentée par Madame Christelle Gruson-Cez

Siège social : 18 Rue des Terres Jaunes – 51530 CHOUILLY

SIREN : 790 967 848

NAF/APE : 6622Z

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le numéro d'immatriculation : 13002376 (vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS) : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités suivantes :

- **CIF** (Conseiller en Investissements Financiers) enregistré sous le numéro E003454 auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 et adresse internet : www.amf.france.org.
- **IAS** (Intermédiaire en Assurance), catégorie courtier de type B.
- **IOBSP** (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiement) catégorie courtier.

Service de conseil sur des contrats de crédits immobiliers :

Votre conseiller vous propose un service de conseil indépendant sur une large gamme de crédits disponibles sur le marché. A ce titre, le client devra acquitter des frais de courtage mentionnés dans le mandat.

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont placées sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR : 61 Rue Taitbout – 75436 Paris Cedex 09 – <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>.)

Votre conseiller est par ailleurs :

- **Agent Immobilier :** Carte de transaction immobilière n° 289 délivrée par la préfecture de Châlons en Champagne, ceci sans détention de fonds.

L'activité est contrôlable par le CNTGI et la DGCCRF.

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances. Elles sont souscrites auprès de la compagnie Zurich Insurance Plc: 112 Avenue de Wagram- 75017 Paris, sous le numéro de police 7400026945.

	CIF	IAS	IOBSP	IMMO
Responsabilité Civile Professionnelle	1 000 000€	2 500 000€	2 000 000€	1 000 000€
Garantie Financière		115 000€	115 000€	110 000€

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr.

PARTENAIRES, COMPAGNIES, ETABLISSEMENTS DE CREDIT, ENTREPRISES D'ASSURANCE ET AUTRES FOURNISSEURS

Aucun des partenaires avec lesquels travaille votre conseiller ne détient une participation directe ou indirecte ou par toute entité les contrôlant, dans le capital de sa société.

Et votre conseiller ne détient aucune participation dans le capital de ses partenaires.

Le nom de tous les partenaires avec lesquels votre conseiller à un accord vous sera communiqué sur demande.

Voici toutefois une liste non exhaustive de quelques partenaires au 31 Mars 2018 par ordre alphabétique :

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Ciprès Assurances	Assurance	Courtier	Commissions
Cardif	Assurance	Courtier	Commissions
Générali	Assurance	Courtier	Commissions
La Française AM	Finance	Convention de commercialisation	Commissions
Metlife	Assurance	Courtier	Commissions
Oddo	Finance/Assurance	Convention de commercialisation/Courtier	Commissions
Primonial et ses filiales	Finance/Assurance	Convention de commercialisation/Courtier	Commissions
Swisslife	Assurance	Courtier	Commissions

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION

Au titre des audits de retraite et patrimoniaux, votre conseiller est rémunéré en honoraires inhérents à la difficulté du dossier.

Pour les activités de courtage en assurance et de conseil en investissement financier et de transactions en immobilier, il ne vous sera pas demandé d'honoraires dès lors que votre conseiller est rémunéré par des commissions de la part du partenaire. Celles-ci représentent la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoute une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 80% de ceux-ci.

Dans tous les cas, la lettre de mission ou le mandat de courtage, valide définitivement le mode et le niveau de rémunération de votre conseiller.

Pour information ; voici quelques exemples de tarification :

TARIF CONSEIL (HONORAIRES) 2018		
Nature	H.T	T.T.C
Tarif horaire de base (hors forfaits)	90€	108€
Forfait minimum audit de retraite	550€	660€
Forfait minimum audit patrimonial	700€	840€
Forfait minimum financement immobilier	300€	360€

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Pour toute réclamation, votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : 18 Rue des Terres Jaunes – 51530 Chouilly

Par téléphone : 06.42.31.89.00

Par mail : c.gruson-cez@patrimoinescence.com

Votre conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les 10 jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception. Et sauf si la réponse elle-même vous est apportée dans ce délai : deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Passé ce délai :

- **Médiateur compétent litiges avec une entreprise :**

Médiateur de l'Anacofi
92 rue d'Amsterdam
75009 Paris

- **Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :**

Pour les activités de CIF
Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur de l'AMF
Autorité des Marchés Financiers
17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02
Site internet : <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html>

Pour les activités d'assurance
La Médiation de l'Assurance
TSA 50110
75441 PARIS CEDEX 09
Site internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

Pour les activités d'IOBSP et Immobilières
Médiation de la consommation - ANM Conso
62 rue Tiquetonne 75002 PARIS
Site internet IOBSP : www.anm-conso.com/anacofi-iobsp
Site internet IMMOBILIER : www.anm-conso.com/anacofi-immo

Nous sommes convaincus que la qualité relationnelle est une source de confiance, c'est pourquoi votre conseiller vous est dédié et qu'il vous suit pendant toute la durée des prestations. L'accompagnement est primordial dans un marché où tout peut être très vite confus.

Les temps de rencontres sont programmés au rythme que vous estimez nécessaire, les formes de communication sont validées ensemble (chez vous, par téléphone ou par mails).

Nos échanges sont constructifs et pédagogiques afin que vous preniez des décisions ou des options en toute connaissance de cause. Notre expérience permet de répondre à vos questions et si nous n'avions pas



Sarl au capital de 10 000€
Siret 790 967 848 RCS de Reims
Siège social : 18 Rue des Terres Jaunes - 51530 Chouilly
Tél : 06.42.31.89.00
Mail : c.gruson-cez@patrimoineescence.com
Site : www.patrimoineescence.com

la réponse, nous avons bâti un réseau de professionnels (notaires, avocats, experts-comptables ...) à votre service.

Ainsi, c'est vous qui décidez dans quelle mesure, selon vos besoins, vous voulez que notre cabinet vous accompagne.

Vos besoins changent et donc nos pratiques s'adaptent en permanence. Nous nous formons au moins 43 heures par an, et sommes titulaires de diplômes niveau BAC+5 en Gestion de Patrimoine et (CJA, autre...). Cela nous permet d'aborder la gestion de patrimoine de manière globale.

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client.

Fait à :

En date du :

Signature du Client

Signature du Conseiller